

Réunion administration/syndicats de bilan sur la titularisation au MAAF 17 octobre 2014

Représentants le SNUITAM-FSU: Michel Tobie, Patrice Rubillard, Jean-Claude Gautier.

Lors de cette réunion, le SG a fait une présentation des bilans 2013 et 2014 (cf tableau joint). Environ deux fois moins de candidats en 2014 par rapport à 2013. C'est assez logique puisque les agents éligibles diminuent soit parce qu'ils ont été titularisés en 2013 soit parce que, s'ils remplissent les conditions d'ancienneté (minimum 4 ans sans rupture de plus de 4 mois), beaucoup n'ont pas 2 ans d'ancienneté avant mars 2011 et ne remplissent donc pas les conditions. En effet la loi prévoit qu'il fallait être en poste depuis au moins 2 ans avant mars 2011. Nous avons demandé que le MAAF fasse pression auprès de la Fonction Publique pour faire sauter cet effet coupeur.

L'administration considère la titularisation comme une entrée dans la Fonction Publique. Donc elle sélectionne comme pour un concours externe. Du coup le nombre de candidats reçus est inférieur au nombre de postes offerts. Nous sommes intervenus pour dénoncer cette pratique qui n'a rien d'une titularisation. Nous avons aussi dénoncé la mauvaise foi de l'administration qui titularise les contractuels au rabais, qui exige des conditions d'ancienneté mais qui continue à employer à moindre coût les contractuels. C'est aussi la même logique qui conduit le MAAF à titulariser les vétérinaires inspecteur dans les mêmes conditions que s'ils étaient issus du concours externe, avec perte de revenu importante et les obligeants à une formation coûteuse et à la mobilité. Nous avons dénoncé cette pratique.

Ce que nous dénonçons depuis le début de ce plan de titularisation se vérifie chaque année. Titularisation à minima et en plus reconstitution d'un stock de contractuels recrutés dans des conditions encore plus précaires et qui n'ont aucun espoir d'amélioration de leur situation.

Seul exception majeure, les préposés sanitaires pour lesquels l'administration a programmé des concours internes et externes exceptionnels de recrutement au niveau 1 de TSSMA. 70 postes sont à pourvoir en 2015. C'est le fruit de mobilisations importantes conduites par le SNUITAM-FSU

Souhaitons simplement qu'ils le seront tous et que les agents auront leur CDD reconduit l'an prochain pour espérer passer le concours interne. Rappel 4 ans de services publics au 1er janvier 2015. Ce processus devrait être reconduit en 2016. Nous avons fermement insisté pour les contrats soient reconduit, l'administration s'y est engagé pour ceux qui ont 3 ans ou plus d'ancienneté, pour les autres ???

Il faudra rester mobilisé et nous allons continuer à mettre le ministre de l'agriculture sous pression pour que tous les agents gardent leur travail et puissent être un jour titularisé.

A travail égal, statut égal.